

## UNE RENTRÉE SOUS PROTOCOLE

### En images

Agglo Fun Tour



4-5

### PLDD

Sensibilisation dans les écoles



12

### Portrait

Lisa DOS SANTOS DA COSTA



19

## sommaire

<b>Infos pratiques</b> .....	2
<b>Edito</b> .....	3
<b>En images</b> .....	4 - 5
<b>Vie à Cesson</b> .....	6 - 17
■ Rentrée scolaire .....	6-7
■ Enquête publique PLU .....	8
■ ZAC Centre-ville .....	9
■ Travaux RD 306 .....	9
■ Déchets voie publique .....	10
■ Déchets verts en forêt .....	11
■ Feu de forêt .....	11
■ PLDD .....	12
■ Travaux de voirie .....	13
■ Rappel sur le bruit .....	14
■ Aide au logement .....	14
■ La sécurité avant tout .....	17
■ Load Escape .....	16
■ Team Gorunners .....	17
<b>Culture</b> .....	18
<b>Portrait</b> .....	19
<b>Intercommunalité</b> .....	20-21
<b>Tribune / Brèves</b> .....	22
<b>État-civil / Brèves</b> .....	23

## cession infos • N°248

**DIRECTEUR DE PUBLICATION** Olivier Chaplet

**COMITÉ DE RÉDACTION** J-L Duval, C. Péculier, F. Réalini, I. Prévot, J. Heestermans, M-A Fayat, J-M Belhomme, A. Bossaert

**RÉDACTION** Mairie de Cesson

**PHOTOS / ILLUSTRATIONS** Mairie de Cesson, A. Micol, D. Tonon

**CONCEPTION / RÉALISATION** Mairie de Cesson

**DISTRIBUTION** Mairie de Cesson

**IMPRESSION** Desbouis Gresil Imprimeur, 91230 Montgeron, 01 69 83 44 66

Imprimé à 4 500 exemplaires

Dépôt légal : 3<sup>ème</sup> trimestre 2021



## La CAF vous accompagne Aides aux naissances multiples

Dans le cadre de sa politique d'action sociale, la CAF aide les familles concernées par des naissances multiples au travers de différents dispositifs de soutien :

- Aide à la famille dans son foyer grâce à l'aide à domicile
- Aide pour les naissances à partir de jumeaux
- Aide financière pour les naissances à partir de triplés

Contact C.A.F. : 3230 | [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## Don de sang

L'établissement Français du Sang, en partenariat avec l'association pour le Don du Sang Bénévole, organise une collecte de sang **mercredi 6 octobre 2021 de 15h00 à 20h00** dans la salle de la Forêt (avenue de la Zibeline à Cesson-la-Forêt).

Pour des raisons sanitaires, seules les personnes ayant pris RDV seront assurées d'être accueillies par l'équipe de la collecte. **Pour prendre RDV :**

[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

## Nouveaux à Cesson

**CORINNE JUGE, NATUROPATHE RÉFLEXOLOGUE**

Praticienne Certifiée

5 rue de l'Ancienne Eglise – 77240 Cesson  
Tél : 06 89 42 17 37  
Lundi au samedi : 9h – 18h  
<https://naturopathe-reflexologue-melun.fr>

**BOULANGERIE MARIE BLACHÈRE**

Centre Commercial Bois Sénart

Dans un souci de proximité et d'échange avec le consommateur, tous les produits sont visibles et présentés devant le client en toute transparence de façon à faciliter le choix. C'est le concept de Marie Blachère.

Ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 20h

Tél : 01 60 99 22 31

**FLAMBNPIZ** vous propose un florilège de flammekueches, de pizzas et de pâtes artisanales à emporter ainsi que des desserts. Tous les plats sont « faits maison » et sur place.

Vente à emporter au Centre Commercial Bois Sénart (entrée côté Intersport)

Ouverture de 10h30 à 20h du lundi au samedi.

Tél : 07 69 15 99 56

**OSR SÉCURITÉ**

Votre sécurité, notre métier

Domaines de compétences : contrôle d'accès et filtrage-interventions cynophiles-sécurité physique-prévention et sécurité incendie-événementiel-audit de sécurité-transport de fond-télésurveillance

45 avenue Charles Monier – 77240 Cesson

Tél : 06 65 69 29 04  
[t.jeya@osrsecurite.re](mailto:t.jeya@osrsecurite.re)

**CALINANIMO**

Garde des animaux au domicile des propriétaires – promenades – transport animalier (vétérinaire, toilettage, aéroport, etc...)

Bruno DUBOIS possède toutes les attestations nécessaires et obligatoires pour assurer ces prestations. Jeune retraité, il souhaite développer sa passion pour les animaux à travers ce projet.

Retrouvez-le sur son Website :  
<https://calinanimofr>

Tél : 06 71 60 85 06

## Permanence des élus

Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire ou un de ses adjoints

CONTACTER LE SECRÉTARIAT au  
**01 64 10 51 04**  
ou par mail

[secretariat-du-maire@ville-cesson.fr](mailto:secretariat-du-maire@ville-cesson.fr)

**Cesson sur les réseaux**

 [Villedecesson](https://www.facebook.com/Villedecesson)

 [Ville de Cesson](https://www.youtube.com/VilledeCesson)

 [cesson\\_jeunesse](https://www.instagram.com/cesson_jeunesse)

## Le mot de Monsieur le Maire



**Olivier Chaplet**  
Maire de Cesson

Même si l'été a joué les prolongations, chacun a repris ses activités après des vacances qui, je l'espère auront permis au plus grand nombre d'entre vous de se ressourcer, de partager d'agréables moments entre amis ou en famille.

Oui la rentrée est là, et à Cesson comme ailleurs, nos associations étaient présentes au forum intercommunal. Notre MLC les avait précédées en ouvrant ses portes une semaine auparavant. Quel plaisir de revoir ces acteurs si essentiels à notre vivre ensemble. Certes la crise sanitaire a eu et a toujours un impact sur la vie associative mais nous saurons être à leur côté, avec notre syndicat Intercommunal, pour surmonter leurs difficultés. J'ai pu constater que cela n'avait entamé ni leur dynamisme, ni l'envie de bien faire des présidents et de leurs bénévoles.

Cette rentrée est malheureusement assombrie par un mouvement social qui touche la société Transdev en charge d'une partie du réseau de bus de Grand Paris sud. La commune et l'agglomération Grand Paris Sud ne possèdent pas directement les leviers pour agir, c'est la Région via Île-de-France Mobilité qui est en charge des transports. Cette grève est pénalisante pour les habitants de Sénart et l'agglomération a interpellé la direction de Transdev ainsi que la Présidente d'Île-de-France Mobilité. Les élus du territoire et moi-même regrettons le peu d'informations, et avons proposé de participer aux discussions en cours pour résoudre ce conflit.

Souhaitons que le retour à la normale soit le plus rapide possible.

Deux évènements plus heureux marquent cette rentrée. Le Clean Up Day ou journée mondiale du nettoyage de notre planète, à l'initiative de nos conseils communaux enfants et jeunes ; une journée ou l'engagement citoyen rime avec convivialité. Je salue l'implication de nos jeunes élus qui auront vécu un mandat difficile pour cause de Covid et qui, pour certains se présenteront aux suffrages de leurs pairs au mois d'Octobre. L'autre évènement important de cette rentrée est la fête de la ville et de la musique pour renouer avec ces moments festifs. Nos services municipaux et nos associations nous ont concocté un riche programme. Un feu d'artifice conclura cette belle journée...

Bonne rentrée à toutes et à tous.

## **Bienvenue à Cesson** *(pour une installation du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021)*

Vous venez de vous installer à Cesson ou vous y emménagez bientôt, merci de vous faire connaître en remplissant et en retournant ce bulletin en mairie ou en téléphonant au 01 64 10 51 00

Une matinée d'accueil des nouveaux habitants sera organisée par la municipalité en mairie (sur invitation)

Page dédiée sur le site de la Ville [www.ville-cesson.fr](http://www.ville-cesson.fr) rubrique Notre Ville

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Courriel : .....

Date d'arrivée sur la commune : .....

Nombre d'adultes : .....

Nombre d'enfants : .....



13 juin  
350 exposants au **vide-grenier organisé par Cesson Animation**. De quoi ravir les centaines de personnes venues chiner après cette longue période de restrictions.



18 juin  
**Cérémonie commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle** en présence du Maire Olivier Chaplet et de Claude Génart, président de la FNACA.



24 juin  
**Concert de musique du monde au bord de l'étang de Cesson La Forêt par le Trio Kapla**.  
A la découverte d'un registre intemporel aux sonorités hors du commun !



25 juin  
Pour clore l'année scolaire, **les maternelles de l'école Paul-Emile Victor ont exposé toutes leurs œuvres sur le thème de l'Afrique**. Un travail remarquable que les parents ont pu apprécier.



30 juin  
**Concert de l'été organisé par le conservatoire de musique de Cesson et Vert Saint Denis**. L'occasion pour les élèves de présenter devant un public les œuvres qu'ils ont travaillé tout au long de l'année avec leurs professeurs.



2 juillet  
**Un livre avant le passage en 6<sup>ème</sup>** choisi par les élèves de CM2 a officiellement été remis par Monsieur le Maire, Olivier Chaplet, Isabelle Prévot, adjointe au maire en charge de la politique scolaire et éducative et les conseillers municipaux délégués dans chaque école.



### 3 juillet

"O sole mio, Funiculi, Funicula"... **Jérôme Correas et Les Paladins** nous ont fait voyager dans le Naples du XIXe siècle en compagnie du couple mythique de la musique italienne : une soprano et un ténor, célébrant l'amour, la bonne chère... et la ville de Naples ! Des musiques à la fois savantes et populaires, un joyeux mélange d'inspiration folklorique et de Bel Canto. **Ce concert s'inscrit dans le festival ouVERTures, soutenu par la Région Île-de-France.**



### Du 20 au 25 juillet

#### L'agglomération Fun Tour : le village vacances de Grand Paris Sud.

Il a posé ses valises à Cesson pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Spectacles de danse, trampoline, challenges interactifs, escape game et de nombreuses autres activités culturelles et sportives ont été proposées.



### 11 septembre

Depuis de nombreuses années, le Syndicat Intercommunal des Sports et de la Culture et les deux communes soutiennent **l'Institut Curie dans sa lutte contre le cancer**. Grâce à la **vente de tournesols**, fournis par Mille et Une Fleurs, et de la participation de l'association Courir lors des **Foulées de Bréviande**, 430 € seront reversés à l'Institut. Bravo à tous.



### 11 septembre

Quoi de plus simple pour trouver une activité sportive, culturelle, de loisirs, ou autres, que d'assister au **Forum intercommunal des Associations** de Cesson et Vert Saint Denis. C'est ce qu'on fait des centaines de familles. Piloté par le Syndicat Intercommunal, le public est venu nombreux retrouver le chemin de nos associations.

# Rentrée scolaire

## En route pour une nouvelle année ...

Une deuxième rentrée scolaire sous l'ère COVID-19.

La joie de retrouver ses copains, avec parfois la contrainte du masque : c'est ce qu'ont vécu nos jeunes élèves cessonnais lors de cette rentrée.

Pour cette rentrée 2021, tous les élèves ont été accueillis en présentiel et tout a été fait pour que cette rentrée soit la plus normale possible, mais la vigilance reste de mise.

### Des ouvertures de classes

La nouvelle règle limitant à 24 le nombre d'élèves en grande section de maternelle a mathématiquement imposé l'ouverture d'une classe supplémentaire dans 3 de nos écoles. Deux de ces ouvertures se sont faites à la rentrée ; il a fallu, dans l'urgence équiper ces classes en mobilier. Les services de la ville et les équipes enseignantes se sont mobilisés.

### Protocole sanitaire

La rentrée a vu se mettre en place un nouveau protocole sanitaire de l'Education Nationale depuis le début de la crise.

Orange, telle est la couleur de la rentrée 2021, elle correspond au niveau 2 du cadre de fonctionnement du nouveau protocole.

### Des travaux nécessaires pendant l'été

La période des vacances est toujours l'occasion d'entretenir, rénover notre patrimoine et en particulier dans nos écoles.

**231 000 €** ont ainsi été investis dans nos groupes scolaires sur cette année 2021. A cela s'ajoutent les investissements informatiques d'un montant de **41 605 €**. Ces opérations d'informatisation de nos écoles sont financées à hauteur de 70 % grâce au Plan de relance économique 2020-2022 lancé par l'Etat, soit **29 123 €**.

Financé par



**GOUVERNEMENT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



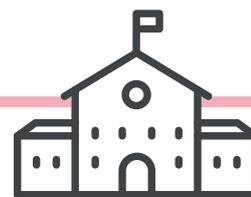
**Ecole Paul-Émile Victor** : plafond, sanitaires maternelles, peinture hall maternelles, toiture plus gouttières, porte accès gaz, menuiseries, mise en conformité électrique et éclairage.

**Ecole Jules Ferry** : remplacement des menuiseries.

**Ecole Jean de la Fontaine** : Armoire électrique, remplacement des stores électriques.

**Ecole Jules Verne** : Rénovation des façades bois.

« Un effort considérable et tout particulier a été consenti à l'entretien de nos écoles. Il reste encore beaucoup à faire mais nous avons la volonté de continuer nos investissements dans les années à venir » affirme François Réalini, adjoint au maire en charge de la gestion du patrimoine.



416

enfants en  
maternelle

804

enfants en  
élémentaire



950

repas servis à la cantine  
par jour en moyenne  
(chiffre 2019/2020)



315

enfants inscrits aux  
accueils post-scolaires



110

enfants inscrits  
aux accueils de loisirs



20

Animateurs

13

ATSEM

22

Agents  
d'office



## Le Mot d'Isabelle Prévot,

### adjointe en charge de la petite enfance et de la politique scolaire et éducative

#### *Une rentrée sous protocole*

*C'est sous le signe du énième protocole sanitaire que les enfants et les équipes éducatives ont fait leur rentrée.*

*Celui-ci est maintenant composé de 4 couleurs mais les élèves des classes élémentaires retrouvent leur école comme ils l'ont quittée : avec le masque sur le visage. Pour les enfants qui entrent au CP, c'est nouveau et ceci ne facilite pas l'apprentissage de la lecture. Le brassage des classes n'est toujours pas autorisé.*

*Néanmoins, ces obligations n'ont pas enrayé les sourires des enfants, heureux de retrouver leurs camarades et de dire à leurs parents, à l'issue de la première journée : « la maîtresse est gentille ! ».*

*Tandis que les écoles Verne et Fontaine élémentaires ferment une classe, celles de PEV, Ferry et Fontaine maternelles en ouvrent une. Quant à Prévert élémentaire, elle conserve sa 5<sup>ème</sup> classe. L'année s'annonce donc sous de bons auspices. Les services Education et Techniques de la mairie se sont mobilisés afin que les classes soient opérationnelles rapidement même lorsque les annonces d'ouvertures ont été faites juste après la rentrée.*

*Les vacances sont toujours l'occasion d'effectuer le « grand ménage » ainsi que des travaux avec cette année, la difficulté de la reprise économique qui occasionne des retards d'intervention des sociétés dus au manque de matières premières.*

*Je souhaite que cette année se poursuive sous le soleil, comme l'a été le jour de la rentrée.*

*Belle année scolaire à tous.*

## Directions d'écoles, collèges et lycée

Groupe scolaire Jacques Prévert  
- Maternelle : Mme PEANNE  
01 60 63 02 70

- Élémentaire : M. DESFOSES  
01 60 63 08 28

Groupe scolaire Jean de la Fontaine  
- Maternelle : Mme DESPLANS  
01 60 63 48 32  
- Élémentaire : Mme ZENGO  
01 60 63 48 32

Groupe scolaire Paul-Émile Victor  
- M. VICQUÉRY - 01 60 63 47 97

Groupe scolaire Jules Ferry  
- Maternelle : Mme ALLESSE  
01 60 63 26 41  
- Élémentaire : Mme COSTES  
01 60 63 26 31

Groupe scolaire Jules Verne  
- M. LEMAIRE - 01 64 89 74 04

École catholique Saint-Paul  
(privée)  
- Mme BURGADE - 01 64 10 92 12

Collège Grand Parc (Cesson)  
- M. LEROY - 01 64 41 09 09

Collège Jean Vilar (Vert-St-Denis)  
- M. LAPLACE - 01 60 63 33 76

Lycée Intercommunal  
Sonia Delaunay  
- Mme CHANOZ - 01 64 41 29 29

## URBANISME

# Révision du PLU et modification du rayon de 500 mètres des abords de l'église Saint Pierre

*Le projet de révision du PLU va franchir une nouvelle étape.*

Le bilan de la concertation (ouverte pendant toute l'élaboration du projet) a été tiré et le projet de Plan Local d'Urbanisme a été arrêté lors du conseil municipal du 30 juin dernier.

La délibération à laquelle est annexée l'ensemble des documents est consultable sur le site de la ville ou directement en mairie (durant les heures d'ouverture habituelles). Le projet va être mis à l'enquête pour recueillir l'avis de la population. Par ailleurs, le conseil municipal lors de sa même séance a approuvé la proposition de modification du périmètre de protection de l'Église Saint-Pierre de Vert-Saint-Denis faite par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Seine-et-Marne.

## Participer à l'enquête publique

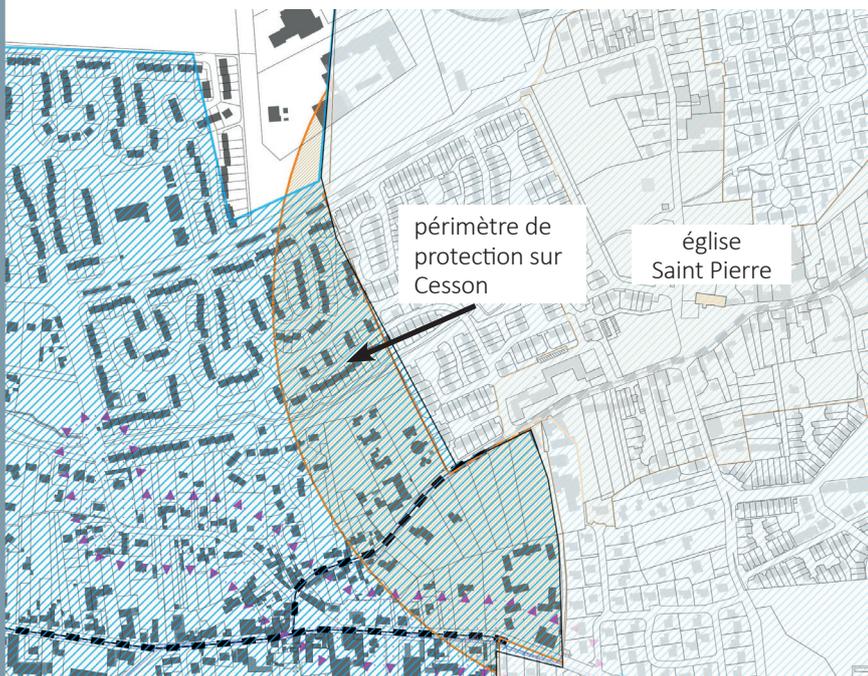
Aujourd'hui, vous êtes invités à participer à l'enquête publique conjointe portant sur la révision du PLU et de la modification de la partie cessonnaise du périmètre de protection de l'église de Vert-Saint-Denis. L'enquête aura lieu **du samedi 16 octobre au mercredi 17 novembre 2021 inclus**.

Monsieur Michel CERISIER a été désigné commissaire enquêteur par décision du Tribunal Administratif de Melun. Il tiendra 5 permanences, en salle du Hêtre en mairie :

- samedi 16 octobre 2021 de 9h30 à 12h00
- vendredi 22 octobre 2021 de 17h00 à 19h30
- mercredi 27 octobre 2021 de 17h00 à 19h30
- samedi 13 novembre 2021 de 9h30 à 12h00
- mercredi 17 novembre 2021 de 16h30 à 19h30

Le dossier d'enquête comprenant l'intégralité du projet de PLU arrêté et le projet de modification du rayon de 500 mètres des abords de l'église Saint-Pierre (Vert-Saint-Denis) sont consultables sur place en mairie ou en ligne sur <http://revision-generale-du-plu-de-cesson.enquete-publique.net>

Vos observations peuvent être consignées sur le registre dématérialisé disponible sur le site internet <http://revision-generale-du-plu-de-cesson.enquetepublique.net>, sur le registre d'enquête spécialement ouvert à cet effet au service urbanisme, ou adressées par courriel à l'adresse [revision-generale-du-plu-de-cesson@enquetepublique.net](mailto:revision-generale-du-plu-de-cesson@enquetepublique.net) ou par écrit à Monsieur Michel CERISIER, commissaire-enquêteur –Mairie de Cesson- 8 route de Saint-Leu, Cesson.



L'église Saint Pierre de Vert-Saint-Denis est inscrite par arrêté du 30 juillet 1980 à l'inventaire des Monuments Historiques. Le périmètre de protection de cet édifice a été modifié en 2005 sur la commune de Vert Saint Denis sans tenir compte de la partie du périmètre se trouvant sur Cesson. La mise en cohérence du périmètre de protection de l'église entrainera la suppression de toute contrainte sur notre territoire communal.

Le dossier est consultable sur le site internet de la ville ou en mairie aux heures d'ouverture.

Cette proposition de modification fait aussi l'objet d'une enquête publique.

### SERVICE URBANISME

8 route de Saint-leu, renseignements au 01 64 10 51 10  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi  
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30  
et jeudi de 8h30 à 12h.

## URBANISME

# ZAC Centre-ville

## Les premières constructions se préparent

La ZAC Centre-ville va bientôt entrer dans le concret. Le premier permis de construire de cette ZAC va être déposé dans les prochaines semaines, après la concertation préalable ouverte auprès du public. C'est le lancement du projet de requalification du centre-bourg dans une approche de développement durable porté par l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart.

**Le dossier sera soumis à la concertation facultative du 16 octobre à 9h30 au 17 novembre inclus à 17h30 portant sur la construction des lots E1 et E2**

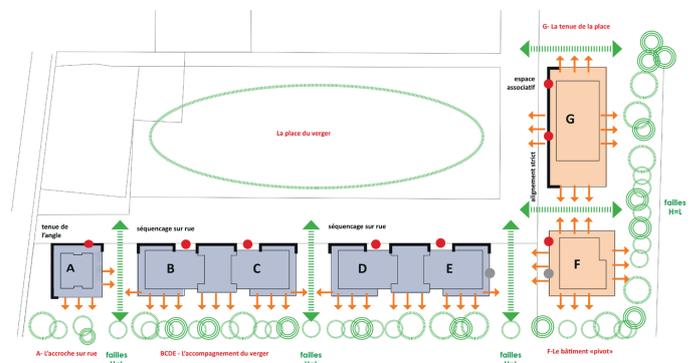


Périmètre de la Zac Centre Ville

Terrains à bâtir

Le lot 1, au sud du Verger, présente 59 logements en accession répartis sur 3 bâtiments (en bleu sur l'illustration ci-dessous).

Le lot E2 à l'Est du Verger présente 37 logements locatifs sociaux répartis sur 2 bâtiments (en orange sur l'illustration ci-dessous).



## TRAVAUX

# RD306 Aménagement d'un carrefour à feux

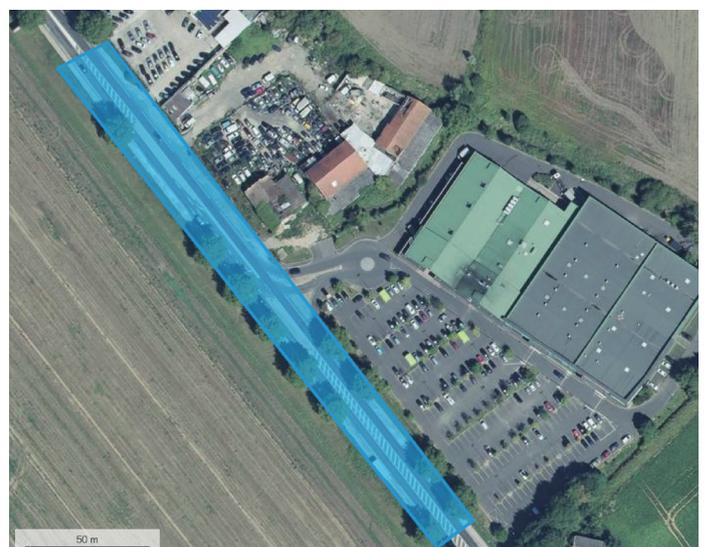
L'entreprise EIFFAGE Route entreprend des travaux d'aménagement d'un carrefour à feux pour le compte du Département de Seine-et-Marne. Depuis le 31 août et jusqu'au 13 décembre 2021, la circulation est réglementée sur la RD306 sur le territoire de la commune de Vert-Saint-Denis.

Les mesures de restrictions à la circulation (ci-dessous) s'appliquent en permanence sauf du vendredi 17h au lundi 8h.

Du 7 septembre au 13 décembre 2021 inclus (sous réserve des conditions météorologiques et aléas de chantier) :

- la circulation est maintenue en double sens, sur chaussée réduite à 7 m
- l'accès à la ZAC de Balory, par le «tourne à gauche» est interdit
- la vitesse est limitée à 50 km/h et les dépassements sont interdits.

La zone des travaux est représentée en bleu sur la carte ci-contre. Le carrefour va permettre un accès du quartier de la Plaine du Moulin à Vent à la RD306.



CADRE DE VIE

## Abandon de déchets sur la voie publique

Lutter contre les dépôts sauvages reste une priorité pour la municipalité. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10/02/2020 vient corroborer les différentes actions menées par les collectivités.

Malgré la présence de services et d'installations de stockage et de traitement des déchets – collecte des ordures ménagères, collecte des recyclables, accès aux déchèteries, les dépôts sauvages représenteraient 21 kg par habitant et 60 000 € de frais par an à la collectivité, selon l'ADEME. Il existe pourtant des éléments règlementaires et pédagogiques pour lutter contre ce fléau.

Quels sont les enjeux ? Les dépôts sauvages sont des actes d'incivisme,

source de nuisances environnementales et sanitaires. Il nous faut donc lutter contre la dégradation des paysages et du cadre de vie. Ponctuels ou à répétition, ils sont souvent réalisés en pleine nature ou en bord de routes, dans un chemin, un champ, un bois, que partagent les promeneurs, les agriculteurs ou les forestiers. On les trouve aussi devant les points de collecte des déchets par souci de facilité, quand le dernier geste de tri n'est pas respecté, ni les règles d'ouverture des installations de gestion des déchets.

Concernant le cas spécifique des copropriétés, « Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le syndic aura l'obligation au moins une fois par an d'informer les copropriétaires et les locataires occupants sur les consignes locales de tri et les modalités d'accès

aux déchèteries. Ces renseignements devront aussi être visibles dans les espaces de stockage des poubelles (Loi n° 2020-105 du 10/02/2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire). »

**Pour rappel, l'abandon de déchets dans la rue, c'est 135 € d'amende à régler dans les 45 jours. Au-delà de ce délai, l'amende passe à 375 €. En cas de non-paiement, l'amende peut passer à 750 €.**

**Le non-respect des règles de collecte des déchets est également puni d'une amende forfaitaire (35 € - 75 € - 150 €).**

**Si vous laissez un conteneur à ordures ménagères en permanence dans la rue, vous risquez une amende de 750 € maximum.**



## ENVIRONNEMENT

# Les déchets verts n'ont pas leur place en forêt de Bréviande

L'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France (AEV), aménageur et gestionnaire de la Forêt régionale de Bréviande, est confrontée à la problématique de déchets verts : des résidus d'élagages de haies et d'arbustes (principalement de lauriers, bambous et thuyas) sont déposés par les riverains habitant en lisière du massif.

Jeter ses déchets verts en milieu naturel n'est pourtant pas sans conséquence et à ce titre, est sanctionné par la loi.

## Une menace pour la biodiversité et la santé de la forêt

L'abandon de déchets verts en forêt est à l'origine de la prolifération d'espèces exotiques, ornementales et envahissantes, prenant la place d'essences forestières endémiques, parfois de façon irréversible. Le laurier par exemple représente une véritable menace pour la biodiversité de la forêt : son fort pouvoir couvrant et sa grande capacité à se disséminer en font même une espèce invasive. Il peut former des peuplements très denses et empêcher la régénération naturelle de la forêt, en gênant le développement des arbres forestiers autochtones.

Les déchets verts apportent aussi avec eux des graines d'espèces invasives particulièrement redoutables, comme la Renouée du Japon (*Fallopia japonica*), par exemple, qui se reproduit très rapidement tout en décimant les plantes voisines.

Les déchets verts constituent aussi des vecteurs importants de transmission de maladies, fragilisant les espèces locales.

Enfin, contrairement aux idées reçues, jeter ses déchets verts en milieu naturel ne contribue pas à nourrir le sol : au contraire, leur décomposition est souvent longue, et les produits chimiques utilisés dans le traitement des végétaux et ornementaux, contiennent des matériaux nocifs, polluant les eaux et les sols. La nature même de certains végétaux

(les résineux par exemple) va jusqu'à modifier la nature (PH) du sol.

En attendant, l'AEV insiste sur le rôle des riverains de la forêt dans la lutte contre la propagation du laurier en forêt : elle les invite à favoriser, dans leurs haies, la plantation d'essences forestières locales...

## Un coût pour le gestionnaire

Lorsque les contrevenants sont identifiés (ce qui est le cas la plupart du temps), ceux-ci sont toujours sommés par l'AEV de retirer leurs déchets et de nettoyer le lieu de dépôt. Mais l'AEV est aussi amenée parfois, pour des dépôts non repérés suffisamment tôt et pour lesquels aucun contrevenant n'a pu être identifié, à procéder elle-même au nettoyage et à l'évacuation des déchets, voire à l'arrachage des plantes ou arbres concernés. Ces travaux représentent une part non négligeable dans le budget global d'entretien de la forêt, un coût supporté par l'AEV et indirectement, par les usagers !

## Compostage domestique et déchetteries : des solutions existent

Outre la possibilité de composter leurs déchets verts, les propriétaires ont tout simplement la possibilité de les faire collecter : les résidus de végétaux doivent être déposés par leur propriétaire en centre de tri agréé pour être triés, traités et recyclés. Pour connaître la procédure de collecte, consultez la page dédiée sur le site de la ville : <https://www.ville-cesson.fr>.

# Feux de forêt

90% des feux de forêts\* ont pour origine un comportement humain, souvent lié à une imprudence.

90% des feux de forêts peuvent donc être évités.

Le bon sens et les bons gestes suffisent :  
Ne pas faire de feux ni barbecues  
Ne pas jeter de cigarettes ni mégots  
Ne pas jouer avec des matières inflammables

\* Source : <https://www.ecologie.gouv.fr/prevention-des-feux-foret>

Pour en savoir plus sur les règles à connaître avant de se promener en forêt, rendez-vous sur le site internet de l'Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France, aménageur et gestionnaire de l'Espace naturel régional de Rougeau Bréviande : <https://www.aev-iledefrance.fr/tous-nos-espaces-naturels-regionaux/espace-naturel-regional-de-rougeau-breviande> (Règlement intérieur des espaces naturels régionaux téléchargeable en ligne)



© AEV

## TROP DE DÉCHETS

## VÉGÉTAUX ?

Pensez au compostage ou à la déchèterie.  
Plus d'information sur

[dechets.grandparissud.fr](https://dechets.grandparissud.fr)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Plan Local de Développement Durable

Lancé dès les élections municipales, le Plan Local de Développement Durable sera le résultat d'une réflexion collective pour imaginer la ville de demain et faire face aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

Cet engagement pris par les élus de Cesson a démarré par une large concertation des habitants. Un questionnaire dont les résultats figurent dans le Cesson-Infos n° 247 ÉTÉ 2021 et sur le site Internet se poursuivra par une analyse détaillée des attentes et des propositions des Cessonnais.

« Nous souhaitons entraîner la population dans ce vaste projet car le développement durable est aussi synonyme de lien social, de solidarité et de démocratie participative » précise Charlyne Péculier, maire adjointe déléguée au développement durable.



Plusieurs actions de sensibilisation autour des déchets mais aussi autour de la construction de la ville de demain ont été initiées. La commune tient particulièrement à consulter toutes les parties prenantes du projet en plus des habitants, comme les associations, les commerçants, les élus, les agents municipaux et bien d'autres...

Des ateliers de sensibilisation et de concertation sont organisés dans les écoles. Des fresques ont été réalisées par les CP décrivant leur ville de demain et des questionnaires ont été proposés aux plus grands.

### Cesson recrute une chargée de mission développement durable

C'est pour réaliser son stage de fin d'année de master Politiques Publiques parcours Politiques d'entreprises et responsabilités sociales (spécialisation RSE) que Nina Frémy a intégré notre administration. Après 6 mois de stage et la validation de son année, Nina décide de faire une année de césure dans ses études et met à profit ce temps en se professionnalisant et en continuant ses missions au sein de notre collectivité comme contractuelle. Nina a la charge de mettre en place le Plan Local de Développement Durable qu'elle travaille avec Charlyne Péculier, adjointe au maire en charge du développement durable, des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

« Lors de mon stage j'avais entamé le projet du PLDD en allant à la rencontre des habitants, des enseignants, des associations. J'ai contacté les structures institutionnelles qui m'ont apportée leur expertise sur cette démarche. Ensuite il y a eu les groupes de travail des élus. En a découlé une grande enquête auprès de la population qui est en cours d'analyse, les actions devraient être mises en place en 2022. Parallèlement, j'ai monté des ateliers de sensibilisation auprès des écoliers dans plusieurs écoles. Les enfants étaient ravis de pouvoir imaginer leur monde de demain ».

Nina poursuivra sa 2<sup>ème</sup> année de Master en septembre 2022.

### Fête de la Ville et de la Musique 2021

Cette édition a été placée sous le signe du développement durable. De nombreux animations sont proposées pour « construire un futur juste et durable », utilisation de verres consignés, sensibilisation au tri, ateliers de construction éco-responsable, œuvres d'art détournées, pop up récup', ateliers de mangeoires à oiseaux, exposition alternatiba, cyclo smoothie, etc...

**Opération « Ramassage de mégots » jusqu'au 8 octobre 2021** avec la participation des commerçants de Cesson.

à l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable



## TRAVAUX

## Des travaux de voirie



1

Nouveau village



2

Nouveau village



3

Rue des Petits Bois



5

Piste cyclable Jacques Prévert



6

Rue du Docteur Royer



7

Route de Saint-Leu

**180 868 €** ont été investis dans la réfection de nos voiries (pour le compte de Grand Paris Sud et de la commune) :

- réfection de la cour Jacques Prévert,
- réfection de la cour Jean de la Fontaine,
- marquage de 15 passages piétons,
- reprise des passages piétons à Cesson-la-Forêt,
- réfection rue du Verger,
- changement des coussins berlinois rue de la Rose des Vents,
- réfection de trottoir rue du Bouvreuil,
- allée du cimetière,
- route de Saint-Leu en face Paul-Emile Victor- Changement de barrière de sécurité,
- Nouveau village,
- diverses signalétiques.



4

Allée du Jasmin



## CADRE DE VIE

# Rappel sur le bruit

Pour ne pas troubler le repos ou la tranquillité publique, les travaux de bricolage et de jardinage avec utilisation d'engins à moteur **sont réglementés par un arrêté municipal (5 mai 1992)** et sont uniquement autorisés :

- du lundi au vendredi de 8h à 20h
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Faire la fête, oui ! mais en respectant ses voisins !

Il n'est jamais permis de faire du bruit et de causer des nuisances à son voisinage direct. Il est donc primordial de faire preuve de « bon sens » et de « responsabilité individuelle ». Lorsqu'ils sont commis la nuit, entre 22h et 7h, on parle de « tapage nocturne ».

Aussi, dans le cas d'une préparation de fête privée à votre domicile, pensez à respecter de simples règles de bon voisinage : prévenez vos voisins et assurez-vous de ne pas dépasser les limites du « raisonnable » (niveau sonore et horaires tardifs).

Les infractions aux dispositions de l'arrêté peuvent être constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents. Les nuisances peuvent faire l'objet de contravention de 3ème classe avec des amendes pouvant s'élever à 450 €.

Le centre d'information sur le bruit (CIDB) vous propose toutes les réponses sur le bruit et la gestion de l'environnement sonore : acteurs, outils, conseil sur son site [www.bruit.fr](http://www.bruit.fr)

Police municipale – Tél. 06 07 05 16 48



## SOCIAL

# Aides au logement

En France, plusieurs dispositifs permettent aux personnes aux revenus modestes de financer les dépenses liées au logement. Zoom sur le Fonds de solidarité logement (FSL), l'un des plus répandus.

Lors du conseil municipal du 30 juin 2021, la commune a adhéré au FSL. En lien direct avec le conseil départemental et la caisse d'allocation familiales, ce dispositif définit la nature, le montant et les critères d'attribution. Cette adhésion a pour objectif de définir les modalités de financement et de gestion et permettre ainsi aux familles relevant du Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Démunies d'accéder à un logement, de s'y maintenir et/ou de bénéficier de mesures d'accompagnement social lié au logement (ASLL). De son côté, la commune s'engage à contribuer au FSL à raison de 0.30 € par habitant localisé sur son territoire.

Les personnes qui souhaitent formuler une demande de FSL doivent se rapprocher du service social de la mairie (01 64 10 51 14).

## Des difficultés financières pour accéder à un logement ou vous y maintenir ?

### Fonds de Solidarité Logement (FSL) en Seine-et-Marne



## CADRE DE VIE

# La sécurité avant tout

Alerté par les riverains, le service voirie a installé deux radars pédagogiques, un, rue de Montdauphin pour contrôler et relever la vitesse et l'autre pour sécuriser l'école Jules Verne. (photo 1)

« Ces radars ont été installés par les agents de la ville, nous évitant ainsi une facture de 800 euros HT par un prestataire » nous explique François Réalini chargé de la gestion du patrimoine.

Suite à la demande de Monsieur le Maire, un miroir a été installé face à la résidence située rue Janisset Soeber afin de mettre les riverains en sécurité pour la sortie des véhicules. (photo 2)

Des aménagements de sécurité ont été effectués sur les rues adjacentes à la rue de la Rose des vents (rues du Meunier, du Grain, du Cerf-volant, des Alizés, des Girouettes et du Mistral) : création de bandes stop et pose de panneaux. (photos 3 et 4)

Un marquage a également été réalisé à l'entrée du Passage Solange Cattez signalant une zone de danger partagée par les piétons, les cycles et les voitures. (photo 5)



1



2



3



4



5

## CADRE DE VIE

# Accessibilité de la ville

Cesson s'attache à porter, dans ses initiatives, un regard citoyen sur la mobilité et l'autonomie des personnes handicapées. Urbanisme, équipements municipaux, événements festifs, outils de communication, c'est au quotidien, au travers d'actions concrètes que nous voulons permettre à tous de vivre et s'épanouir à Cesson.

## Une commission communale pour l'accessibilité

Depuis 2007, dans le cadre de la loi sur l'accessibilité, une commission constituée d'associations, d'élus et de techniciens, s'est réunie afin d'élaborer un diagnostic sur l'accessibilité dans

la commune et de proposer des solutions. L'objectif est de prendre une part active dans la réhabilitation et la conception de l'aménagement de la ville et de ses équipements, afin de faciliter au quotidien la vie des usagers qui ont un handicap permanent ou temporaire.

Pour la Ville de Cesson, il est important que tout citoyen, peu importe ses capacités, puisse utiliser ses services, ses programmes et ses édifices, sans être discriminé en raison de limitations fonctionnelles, qu'elles soient visuelles, auditives, motrices ou intellectuelles.





## Passez par-delà les portails dimensionnels avec Load Escape L'escape game créé par deux Cessonais !

C'est en 2018 que ce projet d'escape game autour d'univers fantastiques a germé dans l'esprit de Geoffrey Negri, passionné par le monde du jeu. Associé à sa famille, c'est naturellement dans la région que Geoffrey et Isabelle, les deux gérants Cessonais ont décidé de s'installer dans un espace de plus de 500m<sup>2</sup> pour en faire deux salles de jeux tout public, une salle dédiée aux enfants de 5 à 11 ans (agrémentée d'un espace pour les anniversaires), un bar, le "Speakeasy", qui a pour vocation de devenir un bar à jeux de société, et une salle de séminaire modulable de plus de 90 m<sup>2</sup> pour accueillir tout type d'événement entreprise.

Si la crise sanitaire a stoppé net la croissance naissante de l'activité, les deux entrepreneurs et leur équipe de trois salariés ont su rebondir en créant un jeu en ligne, "Les Gardiens du Sceptre Ouas", qui a reçu un accueil très positif de la part de la communauté de joueurs.

Depuis sa réouverture fin Juin, Load Escape propose de nouveau au public de rejoindre le rang de l'Organisation des Vigilants pour tenter de sauver le monde de la menace d'Algos, le dévoreur de mondes. Les joueurs disposent de 75 minutes pour éprouver leur travail d'équipe, leurs capacités de fouille et de réflexion pour mener à bien leur mission ! Les enfants, eux, auront 45 minutes pour découvrir les rouages de l'escape game avec des énigmes adaptées.

Si ces trois salles ont déjà convaincu les fans d'escape game en tout genre, le grand public en ressort lui aussi ravi, pointant l'immersion totale grâce au soin apporté aux décors des salles et à l'accueil chaleureux que réservent les "Game Masters" qui accompagnent les équipes pendant le jeu.

Depuis peu, Load Escape propose un escape game nomade, "L'héritage des Templiers", créé en collaboration avec l'escape game Universcape, basé à Provins. Disponible en click and collect, les joueurs devront percer le secret d'un mystérieux coffre... Depuis chez eux ! Une manière originale pour le jeune escape game de diversifier son offre tout en restant dans le divertissement.

Rendez-vous sur [Loadescape.fr](http://Loadescape.fr) où vous pourrez réserver votre session de jeu.

**De 2 à 7 joueurs, à partir de 18 euros par personne.**  
**Ouvert tous les jours de 10h à 00h**  
**[www.loadescape.fr](http://www.loadescape.fr)**  
**Tél. : 01 64 19 52 80**  
**20 Impasse de l'Orée du Bois, 77176 Savigny-le-Temple.**

## SPORT

# LA TEAM GORUNNERS participe au HALF MARATHON DES SABLES 2021

Elle est composée de 5 amis sportifs unis comme les 5 doigts de la main.

Il s'agit de 5 Seine et marnais(es) passionné(e)s de course à pied (route, trail) :

- **3 cessonais(es) Florence Bordebeure Cameau 50 ans, Stéphane Gabory 51 ans, Rose-Marie Zaurin 60 ans (conseillère municipale),**
- **1 verdionysienne Claire Ballesteros 34 ans,**
- **1 ferréopontaine Ana-bella Vilela 46 ans.**

C'est aussi une équipe solidaire ayant une confiance mutuelle, une vision collective et assoiffée d'expériences nouvelles.

Ils ont déjà fait des trails sur une journée et le format du Half Marathon Des Sables (HMDS) à Fuerteventura en totale autonomie pendant plusieurs jours est une grande première.

Départ fin septembre 2021 pour Fuerteventura (1 île des Canaries) du 27 au 30 septembre pour relever le défi et être « finishers ».

Le HMDS est une course à étapes totalisant 120 km dans un environnement sableux, volcanique, chaud, humide et avec un dénivelé d'environ 3000 mètres de D+ cumulé sur les 4 jours d'aventure.

Bonne chance à nos aventuriers, et nous attendons le retour en images.



## Un été dans nos accueils de loisirs



Une centaine d'enfants, en juillet et en août, ont fréquenté les centres de loisirs et ont profité des activités variées proposées par les animateurs.

L'effet coronavirus s'est fait ressentir avec une baisse de 30% des effectifs par rapport à 2019.

Les familles ont pris d'autres habitudes pour faire garder leurs enfants et le télétravail était encore de mise pour certains cet été.

Photo 1 : Les Jeux Olympiques  
Photo 2 : Atelier «Police scientifique»  
Photo 3 : Sortie V.T.T.



## Rentrée littéraire 2021-2022

Pas moins de 521 nouveaux romans (379 romans français, dont 75 premiers romans et 142 romans étrangers) font leur apparition dans les librairies fin juillet début octobre. Impossible de tout lire, direz-vous.

Pas de panique, notre libraire préféré, Max Buvry de la librairie Vaux-Livres, viendra présenter une première sélection le **vendredi 1<sup>er</sup> octobre à 19h30 à la médiathèque de Cesson**.

**Inscription obligatoire** : Médiathèque George Sand - 1 rue du Châtelet à Cesson, 01.60.63.57.14 ou [mediatheque.cesson@grandparissud.fr](mailto:mediatheque.cesson@grandparissud.fr)



## Fête de la science

A l'occasion de la fête de la science, la médiathèque de Cesson reçoit l'exposition « Biomimétisme, la nature source d'innovation », prêtée par la Maison de l'environnement de Grand Paris Sud. Elle restera à la médiathèque du 1<sup>er</sup> octobre au 30 novembre et vous pourrez la visiter aux heures d'ouverture (mardi de 15h à 18h, mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, vendredi de 15h à 19h)

**Le 9 octobre 2021 à 16h**, la physicienne Claire François-Martin animera un café des sciences sur le sujet.

Le biomimétisme (bio=vie, mimesis=imiter) est une stratégie d'innovation qui consiste à s'inspirer des organismes vivants pour faire évoluer les technologies et sociétés humaines vers plus de sobriété, d'efficacité et de respect de l'environnement.

Claire François-Martin est chargée de mission études industrielles au Ceebios (Centre d'études et d'expertise en biomimétisme). Elle a toujours été fascinée par l'ingéniosité du monde vivant et par ce qu'il avait à enseigner aux ingénieurs. Avant de rejoindre le Ceebios, elle faisait de la recherche en biophysique.

Dépêchez-vous de réserver votre place au 01 60 63 57 14 ou par mail à [mediatheque.cesson@grandparissud.fr](mailto:mediatheque.cesson@grandparissud.fr) ou sur place aux horaires d'ouverture.

Le café des sciences est réservé au public ados/adultes.



### Nouveau : L'heure des bébés

Mercredi 6 octobre à 10h30, pour les 0-3 ans  
La lecture auprès des tout-petits, dès la naissance est un enrichissement. Elle développe l'imaginaire, l'écoute et les émotions. C'est aussi un formidable moment de partage et un temps calme dans la journée d'un enfant.

### L'heure des histoires

Mercredi 6 octobre à 16h, une histoire racontée par une bibliothécaire pour les enfants à partir de 3 ans.

## L'engagement de Lisa

*Cette année, 18 000 jeunes se sont inscrits pour participer au Service national universel, et parmi eux de nombreux cessonais dont Lisa DOS SANTOS DA COSTA qui nous parle de son parcours.*

### Peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Lisa DOS SANTOS DA COSTA, j'ai 16 ans (15 ans lors de mon SNU) et j'étudie au lycée Sonia Delaunay à Vert-Saint-Denis. En septembre je rentre en 1<sup>ère</sup> avec spécialités physique et chimie, sciences de la vie et de la Terre

### Comment as-tu découvert le Service national universel ?

Il y a quelques années, j'ai vu un reportage à la télévision sur ce dispositif. Cela m'a plu, j'ai commencé à faire quelques recherches pour savoir quand et comment s'inscrire. C'est en janvier 2021 que j'ai déposé mon dossier, sur la base du volontariat ; la date butoir étant fin avril.

### Où as-tu été affectée ?

Pour mon séjour de cohésion, j'ai été affectée à proximité de Toulouse au domaine d'Ariane à Mondonville. Je ne connaissais pas du tout ce coin de France. Cela a été une très belle découverte pour moi.

### Comment se déroulait la journée ?

Levée du drapeau à 7h00, et la journée était composée de plusieurs activités, dont un module obligatoire comprenant

de l'auto-défense et une course d'orientation. Ensuite des intervenants sont venus nous sensibiliser entre autres sur la prévention routière. Une brigade cynophile nous a fait une démonstration d'intervention avec leur chien et enfin, on nous a présenté la légion étrangère et également les différents corps de l'armée.

La première activité était un grand relais ce qui a permis à tous de nous rencontrer entre jeunes.

J'ai beaucoup apprécié ces activités et l'ambiance générée autour.

### Comment as-tu vécu le côté militaire ?

Je me suis facilement adaptée au cadre militaire. C'était l'une de mes craintes qui finalement ne m'a pas gênée. Etant assez timide, le contexte facilite l'échange et le contact vers les autres.

Ce qui a été plus contraignant, c'était l'usage restreint du téléphone portable, seulement 45 minutes le soir.

### Que recherches-tu pour ta mission d'intérêt général ?

Je souhaiterais la réaliser à la Gendarmerie. Si cela est impossible, je me dirigerai alors vers la Préfecture de Paris ou la Garde Républicaine.

### Envisages-tu de poursuivre le processus avec un service civique ?

Pourquoi pas, mais cela dépendra de mon parcours universitaire et de mes choix d'orientation.



## Qu'est-ce que le Service national universel ?

Découvrir de nouveaux horizons, apprendre sur soi et sur les autres, être acteur de sa citoyenneté... Le Service national universel (SNU) est une aventure hors du commun pour tous les jeunes, filles et garçons de 15 à 17 ans.

Le SNU vise à impliquer davantage la jeunesse dans la vie de la Nation, promouvoir la notion d'engagement et favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes.

Comment le SNU se déroule-t-il ?

Pendant deux semaines, des jeunes filles et garçons âgés de 15 à 17 ans participent au séjour de cohésion : un moment de vie collective en dehors de leur département d'origine. Puis, pendant deux autres semaines, ils s'engageront auprès d'une association, d'une administration ou d'un corps en uniforme pour réaliser leur mission d'intérêt général. Enfin, s'ils le souhaitent, ils pourront poursuivre l'aventure avec une période d'engagement de trois mois minimum.

Plus d'informations sur les étapes clés du Service national universel sur [snu.gouv.fr](http://snu.gouv.fr)

Source : [www.gouvernement.fr/](http://www.gouvernement.fr/)

## SNU 2021 : quelques chiffres clés

- 18 000 jeunes volontaires âgés de 15 à 17 ans.
- 122 centres SNU répartis sur 144 sites avec au moins 1 centre par département ; installés dans des internats, des centres de vacances, etc.
- Du 21 juin au 2 juillet : 12 jours de vie en collectivité, majoritairement dans un autre département que leur département de résidence.
- 55 % des volontaires sont des jeunes filles.
- 84 heures de mission d'intérêt général (MIG), à réaliser dans l'année qui suit le séjour de cohésion au sein d'un service public, d'une association, d'une collectivité, d'un corps en uniforme, etc.
- Un coût de 2 200 euros par jeune pris en charge pour les 12 jours.

## AGGLO FUN TOUR

Le Syndicat intercommunal de Cesson et Vert-Saint-Denis a accueilli du mardi 20 au dimanche 25 juillet, une étape de l'Agglo Fun Tour sur le stade Maurice Creuset à Cesson !

Piloté par Grand Paris Sud, l'Agglo Fun Tour est un évènement qui se déroule durant 8 semaines des vacances d'été, sur différentes communes d'Essonne et de Seine-et-Marne.

Un village d'animations itinérant ouvert à tous et gratuit, a proposé des activités sportives et culturelles, telles que structures gonflables, jeux et de nombreuses surprises et animations pour toute la famille.

Près de 300 personnes par jour ont profité de ces installations. Un réel succès auprès de notre population et des habitants des autres communes.

Un grand merci à notre association Cesson Animation pour sa buvette à petits prix !



## Des stages cet été

Comme chaque année, le Syndicat Intercommunal invite les cessonais et les verdyonisiens à occuper leur journée sportivement. En partenariat avec six associations locales (Aïkido – Balory Subaqua Club – COV Escalade – Gymnastique Volontaire – Sénart Basket – Savigny Sénart Rugby), les éducateurs sportifs du Syndicat et les intervenants des clubs ont proposé un panel d'activités physiques. Plus d'une centaine d'enfants ont bénéficié de ces stages.

Des prochains stages sont prévus durant les vacances d'automne (du 25 octobre au 5 novembre 2021). Le Syndicat ne manquera pas de vous informer dès que possible.



## Spectacles, le retour

Après une saison quelque peu chaotique en raison du Covid-19, la saison 2021/2022 débutera le **samedi 2 octobre 2021** avec le One « Manouche » Show de l'artiste Djangor.

Une leçon musicale UNIQUE, LUDIQUE et SPECTACULAIRE dédiée à Django Reinhardt, la référence du jazz manouche ! Accessible dès 10 ans, cette soirée sera suivie le dimanche 3 octobre par un conte merveilleux et magique destiné aux enfants à partir de 4 ans.

Cette nouvelle saison proposera 12 spectacles entre octobre 2021 et mai 2022, dont 6 dédiés aux plus jeunes et à leurs parents. Comme les programmations antérieures, la version 2021/2022 sera teintée d'humour. La sélection retenue se voudra éclectique dans le genre et de qualité. Théâtre, spectacles musicaux, hypnose collective, imitateurs composeront un menu qui sans aucun doute possible, saura divertir, épater et amuser.

Cette année encore, les élus ont choisi de ne pas augmenter les tarifs pratiqués, afin de permettre au plus grand nombre de Cessonais et Verdyonisiens de se déplacer pour voir du spectacle vivant. Ainsi, les représentations enfantines seront toujours à 5 €, y compris pour les parents accompagnateurs, et à 10 € pour les prestations tout public.

Retrouvez toutes les informations du Syndicat sur leur site internet <https://www.syndicat-intercommunal.fr/>

# Les Foulées de Bréviande sport et générosité

Le soleil était au rendez-vous pour cette 18<sup>ème</sup> édition.

Après une interruption d'un an due au Covid et sans doute en raison de l'obligation du pass sanitaire, ils étaient tout de même 214 coureurs ce dimanche 5 septembre, au départ des foulées de la Forêt de Bréviande (la plus jeune a 15 ans et le plus âgé 84 ans).

Dès 8 heures, une grande agitation régnait aux abords du gymnase Colette Besson de Cesson la Forêt. A 9h45, la police municipale bloque l'avenue de la Zibeline afin de permettre aux concurrents de se regrouper sur la ligne de départ. A 10 heures précises, c'est le président du SI, M. Jacques Heestermans accompagné de M. Chaplet, maire de Cesson qui donne le coup de pistolet et libère le peloton pour un parcours de

10 km en forêt de Bréviande (seulement 800 mètres de bitume). C'est un jeune sénartais, Alexandre Mani (Savigny Sénart Athlé) qui prend les rênes dès les premiers mètres. Il contrôle la course et garde l'avantage jusqu'à l'arrivée. Après deux victoires en 2018 et 2019, il ajoute un nouveau succès en parcourant ces 10 km en 33'30" devant Nicolas Fortot (US Champagne) en 34'58" et François Griffaton (Lycée François 1er) en 35'06". Chez les féminines, Sandra Lignais (Entente Sud Lyonnais) habitante de Seine-Port remporte la course en 45'37 suivie par Vanessa Gouley (Sénart Savigny Triathlon) en 46'45" et Virginie Van de Catsije (NL) en 47'25".

Parmi les 214 classés, une cinquantaine de personnes habitent Cesson et Vert Saint Denis.



Lors de la remise des coupes par les élus dont les deux maires de Cesson et Vert Saint Denis, un chèque de 214 euros a été remis à l'Institut Curie pour soutenir la recherche contre le cancer.

Une telle manifestation ne pourrait avoir lieu sans le dévouement des 50 bénévoles qui œuvrent pour la réussite de cette course.

Le club Courir remercie les sponsors (Crédit Agricole, Mille et Une Fleurs, foulées, cdchs77, la République de Seine et Marne) ainsi que le Syndicat Intercommunal, les municipalités de Cesson et Vert-Saint-Denis et le Département pour l'aide apportée.

## Défi « Familles à énergie positive » Edition 2021-2022 - Ouverture des inscriptions

Le Défi des "Familles à énergie positive" redémarre à Grand Paris Sud, pour sa 5<sup>ème</sup> saison, à partir de décembre prochain jusqu'à mai 2022.

Objectif : réduire de 8% ses consommations d'énergie à la maison et économiser en moyenne 200 €, grâce à des gestes simples tout en bénéficiant d'un accompagnement de Grand Paris Sud et de son Agence locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) tout au long de l'opération.

Lors des éditions précédentes, les familles participantes ont dépassé cet objectif initial en réalisant en moyenne 14 % d'économie d'énergie, soit environ 350 € économisés sur leur facture.

Ce concours ludique, sans investissement financier, est ouvert à tous les habitants de Grand Paris Sud, familles avec ou sans enfants, personne seule, locataires, propriétaires en appartement ou en maison, à la condition d'être équipé d'un compteur individuel.

(Liste des 23 communes : <https://www.grandparissud.fr/territoire/les-23-communes-de-votre-agglo>).

Pour relever le Défi :

- Constituez ou rejoignez une équipe de 5 à 8 familles (proches, amis, voisins, collègues...)
- Inscrivez-vous au défi FAEP 2021/2022 : <https://defis-declics.org/fr/>,

Créer un compte avec adresse mail, nom et prénom, puis sélectionner le défi des Familles à Énergie Positive 2021-2022 Grand Paris Sud.

**Les inscriptions seront ouvertes en septembre jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2021.**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le 01 64 13 18 95 ou par mail [transition.ecologique@grandparissud.fr](mailto:transition.ecologique@grandparissud.fr).

FAMILLES A ÉNERGIE POSITIVE  
SAISON 2021/2022

RELEVEZ LE DÉFI !

FAITES 8 % D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET GAGNEZ JUSQU'À 200 € SUR VOTRE FACTURE !



## GRUPE « UN NOUVEAU DÉPART POUR CESSON »



Christophe  
Bosquillon



Xaviera  
Marchetti



Julien  
Favre



Lydia  
Labertrandie



Bruno  
Cottalorda

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons tout d'abord partager avec vous notre plaisir de voir enfin reprendre la vie sociale. Bonne rentrée à tous ! Certes, l'épidémie est loin d'être achevée et, quel que soit le point de vue de chacun sur le pass sanitaire, nous devons rester prudents, conserver les gestes de protection au quotidien. Nous pensons qu'il est important de se faire vacciner au plus vite. Le vaccin est une chance, et le vrai scandale à nos yeux est le faible accès des habitants des pays en développement.

Les activités peuvent enfin redémarrer. Le Théâtre Sénart rouvre ses portes. Les élus NDPC ont participé aux Journées Portes-Ouvertes de la MJC/MLC et à la Journée des Associations. Nous avons constaté le dynamisme des acteurs de la vie associative. Comme nous l'avions fait pendant la campagne municipale, nous continuerons à relayer leurs attentes auprès du Conseil Municipal, par exemple dans le cas des besoins en infrastructures du club de foot.

La rentrée, c'est aussi la mobilisation en cours des conducteurs de bus de Transdev. Cette grève est l'une des premières conséquences de la victoire de la droite aux élections régionales du printemps dernier. Valérie Pécresse ayant engagé la privatisation du service public des transports, la direction de Transdev a décidé d'imposer une dégradation des conditions de travail et de rémunération de ses salariés. Nous sommes donc totalement solidaires de la lutte en cours.

La gestion de la commune par l'équipe de M. Chaplet continue à susciter de fortes réserves de notre part. Dans le domaine de la santé, les engagements qui avaient été pris par M. Chaplet en 2019 n'ont pas été tenus. Il n'a pas été donné suite aux propositions qui avaient alors été faites par l'Agence Régionale de Santé, suite à la mobilisation conduite par Alternative Citoyenne à Cesson. Les faibles moyens mis en oeuvre par la municipalité n'ont pas permis de répondre à la pénurie de médecins, qui continue à s'aggraver ! Pour traiter

sérieusement cette question, il faudrait une vision commune de ces problèmes avec Vert-Saint-Denis, en liaison avec les praticiens.

Nous vous invitons vivement à participer à l'enquête publique qui se tiendra du 16 octobre au 17 novembre sur le projet de nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce texte fixera le cadre du développement de la commune dans les années à venir. Il marque certes un petit progrès par rapport à l'attitude traditionnelle de M. Chaplet et de ses adjoints sur ces questions. Mais il sera très insuffisant pour corriger les graves erreurs qu'ils ont commises dans le passé, notamment au moment de l'urbanisation de la plaine du Moulin à vent. Et nous sommes très inquiets de la façon dont est envisagée l'urbanisation future du quartier de la Gare.

A nos yeux, la réflexion sur le PLU doit anticiper et intégrer les besoins actuels et futurs de la commune en équipements collectifs, qu'ils soient culturels, sportifs ou associatifs. Elle doit aussi anticiper et intégrer la question du plan de déplacement. Notre commune comptera dans quelques années 15 000 habitants. C'est maintenant que cette échéance doit se préparer.

Christophe Bosquillon, Xaviera Marchetti, Julien Favre, Lydia Labertrandie, Bruno Cottalorda

Pour suivre notre action, rendez-vous sur le site [nouveau-depart-pour-cesson.org](http://nouveau-depart-pour-cesson.org)

---

## L'Île-de-France a fêté ses restos en 2021

La Région Île-de-France, en partenariat avec les communes a renouvelé son opération « Restos en fête » ; une grande fête estivale gastronomique régionale organisée du 4 juillet au 26 septembre 2021. Cesson a souhaité s'associer à cet événement festif en inscrivant deux restaurants locaux : le Sénart Café situé dans le bourg et le Ptit Bistro installé

à Saint Leu. Cet événement avait pour double objectif, de préserver le secteur économique de la restauration et recréer des moments de convivialité en encourageant les citoyens à se retrouver dans les cafés, bars, bistros, restaurants et terrasses. Un kit de communication a été remis à chacun des restaurateurs pour leurs clients.

## Naissances

Nina RIVIEREZ, née le 24 mai 2021  
Léana, Maëlle DUBOIS, née le 6 juin 2021  
Léana, Charline, Valérie FRANCO COPIN, née le 14 juin 2021  
Maël, Pierre, Paolo DAL PRA PORRACCHIA, né le 15 juin 2021  
Hugo Daniel THEVENOT, né le 25 juin 2021  
Matthis Alain Elie CAILLIEZ, né le 28 juin 2021  
Lilou, Victoria TAVERNIER, née le 28 juin 2021  
Ronan, Émile CREUSOT, né le 28 juin 2021  
Énaël, Joseph HOUARD PEREZ, né le 28 juin 2021  
Léon, Charles, Paul MORLOT, né le 19 juillet 2021  
Jeanne, Nicole, Annie MORLOT, née le 19 juillet 2021  
Baptiste, Arnaud, Roland, Robert MICHOT, né le 20 juillet 2021  
Marley, Sergil DELVA, né le 22 juillet 2021  
Tyméo, Joël, Marc POGNON, né le 28 juillet 2021  
Eliyah, Gabrielle TENDA, née le 17 août 2021  
Léna PERRIÈRE, née le 23 août 2021  
Mila PERRIÈRE, née le 23 août 2021  
Léo DOS SANTOS FRANCISCO, né le 24 août 2021  
Ysée, Marie, Monique LEROY, née le 26 Août 2021

## Mariages

Julien Antoine Bertrand TASSERY et Wided HASSINE,  
le 12 juin 2021  
Patrick, Ramkoumar RASSA et Souba SIVACOUMARANE,  
le 19 juin 2021  
Guillaume Olivier Julien CHARPENEL et Aurélie, Mauricette,  
Clara LEVIS, le 19 juin 2021  
Mohamed Amin SAMARI et Kaotar ELAOUINA, le 26 juin 2021  
Adrien José FRANCISCO et Emmy SIGNORATO, le 3 juillet 2021  
Jerome André HANS et Alice Kaponda YONGO,  
le 17 juillet 2021  
Fabien Marc BAUMONT et Amandine TESSON,  
le 24 juillet 2021  
Cédric Marcel Albert GAULE et Gwennaëlle Béatrice Fernande  
BLOUET, le 24 juillet 2021  
Rémy, Ahmed, Marceau SAMIR et Yamina NOUALA,  
le 21 août 2021  
Rami FATHALLAH et Marion, Elise, Simone GARCIN,  
le 4 septembre 2021  
Dimitri, Augustin, Jacques BELVISI et Sophie Christiane  
DELOOF, le 4 septembre 2021

## Décès

Claude, Michel CHOCAT, décédé le 29 mai 2021  
Fabrice, Maurice, Raoul GALLINEAU, décédé le 14 juin 2021  
Colette Yvonne Jeannine PODEUR épouse DELANDHUY,  
décédée le 17 juin 2021  
Paulette Marie CHARLOT veuve DÉCAMP,  
décédée le 19 juin 2021  
Christiane Simone MILLARD veuve LEBRUN,  
décédée le 10 juillet 2021  
Marcel Maurice PETITJEAN, décédé le 10 juillet 2021  
Laurent Marcel Emile SAILAN, décédé le 21 juillet 2021  
Carole, Marguerite LE FUR, décédée le 30 juillet 2021  
Marie Rose Adrienne Clotilde CASADO veuve DUBOIS,  
décédée le 30 juillet 2021  
Doriane, Elisa, Maëlyss PATRICE, décédée le 8 août 2021  
Annie, Renée, Thérèse LÉBOUCHER épouse D'HUMIÈRES,  
décédée le 13 août 2021  
Geneviève, Henriette, Léontine VÉRON veuve BOUGAULT,  
décédée le 22 août 2021  
Christophe, René ROUSSEAU, décédé le 04 septembre 2021

## Recensement citoyen La Journée Défense et Citoyenneté

Inscription dans les 3 mois suivant votre 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Pièces justificatives : pièce d'identité + livret de famille des parents

**Inscription en ligne à l'adresse suivante :**  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054> ou via le

site Internet de la Ville [www.ville-cesson.fr](http://www.ville-cesson.fr) rubrique

« démarches en ligne » ou inscription à la Mairie auprès du service état civil.

ville-cesson.fr

# Salon artistique

# Figures locales

SCULPTURELE  
AQUARELLE  
PEINTURE  
PHOTOGRAPHIE  
DESIGN

3<sup>ème</sup> édition

du 02 au 09  
OCTOBRE

Galerie  
Guy-Michel Boix  
Mairie

infos

RENSEIGNEMENTS

Service Vie Locale  
01 64 10 51 16

Peinture : Résilience  
par Fane LANDRY

